GAELLE PARENT Département de L'Indre

Document généré le mardi 22 septembre 2026 à 16:49

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	22/09/26	22/09/26			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	En attente de transmission				
JOUE	Intégrale	En attente de transmission				

Service : CP

Classification CPV :
Principale : **50312000** - Maintenance et réparation de matériel informatique

AVIS D'ATTRIBUTION

DÉPARTEMENT DE L'INDRE
Marc FLEURET - Président du Conseil départemental
Place de la Victoire et des Alliés
SMGP
BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 27 34 36
SIRET 22360001600016

L'avis implique un Accord-Cadre

Objet du marché	Maintenance des matériels informatiques dans les collèges publics du Département de l'Indre
Référence acheteur	2026-AOA6002
Nature de la procédure	Services
Procédure	Procédure ouverte
Code CPV principal	**50312000** - Maintenance et réparation de matériel informatique La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : **Tribunal administratif de Limoges** 1, cours Vergniaud 87000 Limoges Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160 greffe.ta-limoges@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).
Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir
Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **400000** €

Date d'attribution : 21/09/26

Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

Marché n° : 2026-AOA6002 - **Maintronic** 155 RTE DE GRENOBLE 69800 SAINT-PRIEST Montant HT **: 400 000,00** €
Le titulaire est une PME : OUI

Envoi le 22/09/26 à la publication

Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.

Marches-Publics.info V9.7